

Compte-rendu de l'assemblée générale des *Marins du Ciel* du 27 mars 2025.

1. Documents préliminaires. (article 10 des statuts)

Convocation du 3 mars complétée le 10 mars 2025 comportant l'ordre du jour et transmise par courrier électronique.

2. Date et lieu. (article 10 des statuts)

Le jeudi 27 mars 2025 au cercle interarmées de Rochefort à 09h30. Cette AG a été suivie à 10h30 de celle de l'Association pour la recherche de documentation sur l'histoire de l'aéronautique navale (Ardhan).

3. Personnes présentes, membres fondateur et membre de droit.

3.1. Membres de droits institutionnels

a. L'amiral Nicolas Vaujour, chef d'état-major de la marine (CEMM), membre de droit représenté par le contre-amiral (2s) François Guichard, amiral chargé de la fonction Histoire (ALHIST) ;

b. le vice-amiral Serge Bordarier, commandant la Force de l'Aéronautique navale (ALAVIA) ;

c. le contre-amiral Frédéric Bordier, sous-directeur des opérations de la Direction de la maintenance Aéronautique (DMAé).

3.2. Administrateurs

a. Le vice-amiral d'escadre (2s) Xavier Païtard, président de *l'Association des Marins du Ciel*, membre fondateur, membre du bureau directeur, président et représentant de *l'Association pour la recherche de documentation sur l'histoire de l'Aéronautique navale* (Ardhan) ;

b. Le vice-amiral (2s) Bruno Thouvenin, vice-président de *l'Association des Marins du Ciel*, membre fondateur, membre du bureau directeur, absent ;

c. Le contre-amiral (2s) Pierre Canal, secrétaire général de *l'Association des Marins du Ciel*, membre du bureau directeur ;

d. Le contre-amiral (2s) Xavier Houdaille, membre du conseil d'administration de *l'Association des Marins du Ciel*, membre fondateur ;

e. Le capitaine de vaisseau (h) Jacques Camescasse, membre du conseil d'administration de *l'Association des Marins du Ciel*, membre fondateur au titre de *l'Association nationale du Musée de l'Aéronautique navale* (Anaman) ;

f. Le capitaine de frégate (h) Marc Guittard, membre du conseil d'administration de *l'Association des Marins du Ciel*, président du *Conservatoire historique de l'Aéronautique navale* (CHAN), membre fondateur au titre de cette

association et représentant également le capitaine de vaisseau (h) Olivier Dufit et l'*Association Alizé Marine* ;

g. Le capitaine de vaisseau (h) Olivier Dufit, membre du conseil d'administration de l'*Association des Marins du Ciel*, représenté par le CF (h) Marc Guittard ;

3.3. Associations

a. *L'Association pour la recherche de documentation sur l'histoire de l'Aéronautique navale* (Ardhan), membre fondateur, représentée par son président, le vice-amiral (2) Xavier Païtard, déjà cité ;

b. *L'Association nationale du Musée de l'Aéronautique navale* (Anaman), membre fondateur, représentée par son président, monsieur Michel Lafrette, membre de droit ;

c. *Le Conservatoire historique de l'Aéronautique navale* (CHAN), membre fondateur représenté par son président, le capitaine de frégate (h) Marc Guittard, déjà cité ;

d. *La Paillette Patmar*, représentée par monsieur Gérald Cantomerle, membre de droit, par mandat de son président, M. Pascal Dhalluin ;

e. *L'Association des Anciens de l'Aéronautique navale du Centre Ouest – Aquitaine*, représentée par son président, M. Michel Lafrette, membre de droit ;

f. *Cocardes marine*, absente, non représentée ;

g. *L'Association des Anciens de l'Aéronautique navale de l'Ile-de-France*, absente, non représentée ;

h. *L'Association Castel-Mauboussin*, représentée par le contre-amiral (2s) Pierre Canal, déjà cité, par mandat de son président, monsieur Luc Adrien, membre de droit ;

i. *Aériastory*, représentée par le contre-amiral (2s) Jacques Petit, par mandat de son président, monsieur Gérard Finan, membre de droit ;

j. *L'Amicale des Anciens de l'Aéronautique navale Sud-Provence*, représentée par le contre-amiral (2s) Pierre Canal, déjà cité, par mandat de son président monsieur Prix-Pierrat, membre de droit ;

k. *L'Association amicale des Anciens de l'Aéronautique navale et Anciens Combattants de Languedoc-Camargue*, représentée par son président, monsieur Gérald Cantomerle, membre de droit, déjà cité ;

l. *L'Association des anciens marins du transport de chalands de débarquement Orage*, représentée par M. Denis Lavenu, membre de droit ;

m. *L'Association des Anciens de l'Aéronautique navale de Bretagne*, représentée par monsieur Gérald Cantomerle, déjà cité, par mandat de son président monsieur Jean-Yves Menguy, membre de droit ;

n. L'Association Alizé marine, représentée par le capitaine de frégate (h) Marc Guittard, déjà cité, par mandat de son président, monsieur Philippe Conrad, membre de droit ;

4. Effectifs

Personnel de l'Aéronautique navale en activité :

- Force de l'Aéronautique navale : 4600 ;
- DMAé, SIAé : 400 ;
- Membres des associations :

1	Ardhan	678
2	Anaman	400
3	CHAN	113
4	Paillette Patmar	279
5	AAAN COA	55
6	Cocardes marine	(50)
7	AAAN IdF	(50)
8	Castel Mauboussin	20
9	Aeristory	62
10	AAAN Sud-Provence	165
11	AAANAC Languedoc-Camargue	150
12	AM TCD Orage	166
13	AAAN Bretagne	220
14	Alizé Marine	63
		2371

Soient 7371 membres présents ou représentés.

5. Déroulement de l'assemblée générale

Douze associations sur quatorze, membres de droits sont présentes ou représentées. Conformément au troisième alinéa de l'article 10 des statuts, l'assemblée générale ordinaire peut être tenue.

Le président introduit l'assemblée générale en soulignant le bien-fondé de la nouvelle articulation entre la fédération des Marins du Ciel et l'Ardhan et un fonctionnement bénéfique aux deux institutions. Il se félicite de la visibilité de la fédération sur le réseau LinkedIn. Il remercie très sincèrement Michel Lafrette pour son remarquable soutien logistique et pour la visite de notre musée des Marins du Ciel qui aura lieu dans l'après-midi.



5.1. Ordre du jour

1. Dans le but de permettre la continuité de l'action des membres du conseil d'administration actuel, suppression dans l'article 8.1 de la phrase : « un membre élu ne peut assurer plus de deux mandats consécutifs » ; ce point avait été explicitement intégré par nos illustres prédécesseurs qui souhaitaient limiter leur action à cet horizon, ce n'est plus le cas avec la nouvelle équipe « rajeunie ».
2. En sus de l'article 8.1, l'article 8.2 sera aussi modifié en supprimant la mention « ces membres sont rééligibles une fois » ;

Ces deux points sont validés par un vote à main levée et à l'unanimité ;

3. L'article 6 dispose que « sont membres d'honneur, les personnes qui rendent ou qui ont rendu des services notables à l'association. Cette qualité est conférée par le conseil d'administration sur proposition de son bureau ».
4. Le bureau a proposé au conseil d'administration tenu ce jour en AG de nommer membres d'honneur l'amiral (2s) Alain Oudot de Dainville et le contre-amiral (2s) Jacques Petit au titre des éminents services rendus aux Marins du Ciel depuis leur création.

Ce point est adopté par un vote à main levée et à l'unanimité. Le contre-amiral (2s) Jacques Petit, présent, est particulièrement sensible à cette attention et remercie l'assemblée qui l'applaudit.

5. **Une proposition** pour intégrer l'ETAN et éventuellement d'autres structures similaires (comme la salle de tradition de la BAN Lann Bihoué) comme membres alors qu'elles ne sont pas constituées en association stricto sensu a été faite par le secrétaire général. Un débat s'engage sur la dénomination à retenir, membre associé, membre libre, membre invité...

Le principe est adopté par un vote à main levé et à l'unanimité. Hors AG, le terme « membre invité » est retenu en bureau des Marins du Ciel et l'Espace Tradition de l'Aéronautique navale de Hyères, ainsi que la salle de Tradition de la BAN Lann Bihoué sont accueillies en tant que membres invités. M. Pascal LE COR, représentant de la salle de Tradition de la BAN Lann Bihoué et le CF(h) Jean-Claude Duchesne président de l'ETAN, excusé, nous remercient de ce statut qui est une juste reconnaissance de leur remarquable travail de conservation et de mémoire.

6. **Intégration** des Ailes anciennes de Toulouse. L'association des Ailes anciennes de Toulouse a fait acte de candidature pour rejoindre les Marins du Ciel. M. Georges Lecaille, membre du conseil d'administration est présent à notre assemblée générale. Cette association œuvre clairement à la conservation du patrimoine de l'Aéronautique navale par son engagement sur le mythique SEM 25 du raid sur Baalbek, le Crusader n°19, l'Alizé non modernisé n°5, l'étendard IV de présérie n°6 et l'Alouette II marine n°3130-05.

La candidature est validée par un vote à main levée et à l'unanimité. Les Marins du Ciel sont très heureux d'accueillir leur quinzième membre de droit ! Le logo des Marins du Ciel sera affiché sur le site des Ailes anciennes et réciproquement.

7. **Élections** des membres du conseil d'administration :

Les membres suivants sont en fin de 2ième mandat en 2025 :

Le VAE(2s) Xavier Paitard, candidat à un nouveau mandat ;

Le CV(h) Jacques Camescasse, candidat à un nouveau mandat ;

Le CF(h) Marc Guittard, candidat à un nouveau mandat ;

Le CV(h) Olivier Dufit, candidat à un nouveau mandat ;

Le CA(2s) Xavier Houdaille ; non candidat à un nouveau mandat ;

Le CA(2s) Patrick Zimmerman, membre du bureau de l'Ardhan, membre de droit, se déclare candidat ;

L'ensemble des candidats est élu par un vote à main levée et à l'unanimité.

Le président rend un hommage appuyé à son « leader de patrouille » et camarade animateur bénévole, Xavier Houdaille pour l'intensité de son engagement durant toutes ces années sous les applaudissements de l'assemblée.

Les sept membres élus du conseil d'administration sont donc désormais les suivants :

1	Membre élu 3 ^{ème} mandat 2026 - 2029	VAE(2s) Xavier Païtard	Membre fondateur, membre du CA
2	Membre élu 1 ^{er} mandat 2023 - 2027	VA(2s) Bruno Thouvenin	Membre fondateur, membre du CA
3	Membre élu 2 nd mandat 2022-2026	CA(2s) Pierre Canal	Membre du CA
4	Membre élu 3 ^{ème} mandat 2026-2029	CV(h) Jacques Camescasse	Membre fondateur au titre de l'Anaman, membre du CA
5	Membre élu 3 ^{ème} mandat 2026-2029	CF(h) Marc Guittard	Membre fondateur au titre du CHAN, membre du CA
6	Membre élu 2 nd mandat 2026-2029	Cv(h) Olivier Dufit	Membre du CA, représenté par le CF(h) Marc Guittard
7	Membre élu 1 ^{er} mandat 2026-2029	CA(2s) Patrick Zimmerman	Membre du CA

Les membres du CA élisent le bureau directeur :

1	Président	VAE(2s) Xavier Païtard
2	Vice-Président	VA(2s) Bruno Thouvenin
3	Secrétaire général	CA(2s) Pierre Canal

8. Le président présente le Comité national d'entente (CNE), présidé par le général d'armée (2s) Bruno Dary, qui assure la coordination d'une quarantaine d'associations patriotiques rassemblant près de 1,5 millions d'adhérents.

Il propose d'inscrire la fédérations des Marins du Ciel à ce CNE de manière à accéder à l'information et à « exister » en tant que marins. Les activités concernent principalement le président, ou son représentant. Il est possible de ne pas soutenir la totalité des activités ou revendications du CNE, ce qui confère une grande liberté à l'adhésion.

Les membres valident cette inscription par un vote à main levée et à l'unanimité.

Le secrétaire général présente la synthèse de l'activité de la page LinkedIn des Marins du Ciel suivie par plus de 4200 abonnés :



Le secrétaire général procèdera à la mise à jour des statuts et à l'enregistrement des nouveaux membres de droit et invités.

Les nouveaux statuts seront alors diffusés aux membres.

5.2 Communication des associations

a. **Ardhan**, les éléments ont été exposés en AG Ardhan à l'issue de celle des Marins du Ciel ; les éléments du discours d'ALAVIA seront intégrés dans le CR de l'AG de l'Ardhan et rediffusé vers le réseau des Marins du Ciel.

b. **Anaman**

Le président, Michel Lafrette a exposé les enjeux du moment en commentant les travaux de réfection d'aéronefs en cours. Il a annoncé que « son ATL » serait proposé au prix du patrimoine cette année en 2025, ce qui permettra au CHAN de proposer le sien en 2026. Le rapprochement avec la structure des musées de la Marine, dont celui de Rochefort représente une opportunité qu'il convient d'utiliser avec prudence et sagesse de manière à conserver un sain pilotage de notre musée de l'Aéronautique navale.

c. **CHAN**

Le nombre de membres à jour évolue tous les jours en ce moment. Nous en sommes à 113 pour l'instant et je ne désespère pas d'arriver à 120. Président Marc Guittard, secrétaire général Patrick Parein,

vice-président Pierre Lipinski,
adresse mail : president@chan-nimes.org (attention pas d'accents !)
Le président projette un film sur la réfection de la queue MAD de l'ATL1 particulièrement bien fait et qui a représenté le point fort de l'activité écoulée. Dès disponibilité sur la plateforme vidéo You Tube, le lien sera communiqué aux adhérents, avec d'autres productions tout aussi passionnantes.

Le point de douleur est l'âge des membres et personne n'y peut rien. Quant à notre objectif de cette année : passer à l'Alizé.

d. **La Paillotte Patmar** : l'adresse à laquelle on peut nous contacter est lapaillotepatmar@gmail.com.

Le secrétaire/trésorier de la Paillotte Patmar a relaté la rencontre qui s'est déroulée à Rochefort au mois d'octobre 2024. Le lieu était approprié puisque la plupart des marins de l'Aéronautique Navale sont passés par l'ex-CEAN. C'était le 10^{ème} anniversaire de l'association. Il a rappelé les points forts, à savoir le passage de l'ATL2, la venue du commandant de la BAN Lann-Bihoué et les trois sonneurs du Bagad de Lann-Bihoué. Il a aussi évoqué la soirée du samedi avec le spectacle musical, la rotation de bus jusque tard dans la nuit entre les hébergements et le lieu de rencontre. Enfin un grand merci à Michel Lafrette de l'ANANMAN et du général commandant l'école de gendarmerie sans qui cette rencontre n'aurait pas eu lieu. Il a aussi indiqué le changement de président : Eric Barlet remplacé par Pascal Dhalluin. **Il a précisé que la Paillotte Patmar sera présente aux 100 ans de la BAN Hyères avec un stand et que nous sommes à la recherche d'un lieu pour la prochaine rencontre d'octobre 2026.**

e. **AAAN COA**

Denis Lavenu était porteur du drapeau de l'association, premier drapeau au monde à l'effigie des Marins du Ciel qui a honoré nos deux AG du jour, qu'il en soit sincèrement remercié !



h. Castel Mauboussin

Nombre de membres à jour de leur cotisation : 20 membres

Nom du président et de l'éventuel vice-président ou secrétaire général :

Pdt: Luc ADRIEN, vice-président: Aurore Boyard

Adresse mail de l'association : castel.mauboussin@gmail.com

Je ne pourrai malheureusement pas cette année être présent à l'AG :

Les éléments / actions marquantes de l'année écoulée 2024 :

Réception de divers prix : Prix Citoyenneté de la CAJ (Commission armées jeunesse), Prix d'honneur de la commission Humanitaire/Solidarité de l'Aéro-club de France, Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale.

Remise en vol du Rallye Canari 68 (F-GPGE) qui a permis d'attribuer 35 PMI: "Passeport Montée Initiale" (3 heures de théorie et 3 heures de vol d'instruction) au profit de la jeunesse varoise.

Action phare de l'année à venir : reconduction de l'action "35 PMI" en ouvrant l'accès aux personnes handicapées et au pilotage d'un simulateur d'hélicoptère (Alouette II) : ceci grâce à un partenariat avec la CAF du Var et 7 municipalités

Évoquer son point de douleur : les projets de développement de l'ACM se travaillent actuellement en lien avec le ComFag, le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) / DRHAAE et un Lycée professionnel hyérois. Nul n'étant prophète en son pays ***je rencontre quelques difficultés à percer du côté de l'AN***, malgré notre magnifique avion-école Rallye Canari. (plein potentiel)

Nous serions heureux si nous pouvions bénéficier de précieux conseils de la part de Marins du ciel astucieux.

i. Aeriastory

Aeriastory, créée en 2017, est une association reconnue d'intérêt général. Elle a pour objet la valorisation et la préservation du patrimoine aéronautique sous diverses formes : culturelle, événementielle et médiatique, à destination de tous les publics. Elle constitue un centre d'échange de compétences, de savoirs et d'idées entre ses membres.

Basée à Toussus-le-Noble, Aeriastory s'intéresse à l'histoire de l'aviation française, en particulier celle née dans les environs du plateau de Saclay, berceau de l'aviation. Certains membres d'Aeriastory ont contribué à l'organisation de plusieurs événements aéronautiques marquants dans cette région, dont le centenaire de l'aéroport de Toussus-le-Noble en 2007, en collaboration avec l'Aéronautique Navale basée à Toussus-le-Noble.

Une année qui fait date vu le rapprochement avec la Royal Navy et le rappel du parcours de l'Amiral Bertram Ramsay, décédé dans un accident d'avion lors du décollage de Toussus-le-Noble.

Nous avons célébré le 80e anniversaire de son décès le dimanche 16 mars, en présence de S.E. l'ambassadrice de Grande-Bretagne à Saint-Germain-en-Laye et d'une visite de la famille Ramsay à Toussus-le-Noble.

C'est à Toussus-le-Noble que fut remis le premier avion en 1919, un Maurice Farman piloté par le LV Byasson. L'inauguration d'une maquette d'un Farman Marine 1910, qui ancre une mémoire de 65 ans de présence de l'aéronautique navale dans la commune, a eu lieu le 25 septembre 2021, en présence de l'Amiral Éric Janicot, Commandant de la Force maritime de l'Aéronautique navale.

Aeriastory a répertorié ce lieu à l'entrée de la commune et de l'aéroport avec l'installation d'une signalisation adéquate le long de la piste cyclable sur la D938, à Toussus-le-Noble, entre Buc et Châteaufort, des communes estampillées du label « berceau de l'aviation ».

Un parcours thématique de sentier de randonnée est en cours de réalisation avec l'organisme SIAB, qui regroupe 5 communes.

Notre association compte 62 membres et associations partenaires

Gérard Finan, Président

Jean-Cosme Rivière, Vice-président

CA(2s) Jacques Petit, Membre d'honneur
Jacques Pageix membre d'honneur

Contact :

aeriestory@gmail.com

<https://aeriestory.fr>

<https://aeriestory.blogspot.com>

[Chaine vidéo aeriestory](#)

j. AAAN Sud-Provence

Nombre d'adhérents : 165

Nom du président : Prix PIERRAT

Adresse mail : prix.pierrat@orange.fr

k. AAAN Languedoc Camargue

Le président de l'Amicale a précisé que les activités de cohésion, habituelles ont été réalisées l'an passé qui sont au nombre de quatre.

Les deux plus importantes concernent :

- La cérémonie de la tragédie de Mers-el-Kébir du 3 juillet 1940 que le président organise en liaison avec la mairie de Nîmes.
- La cérémonie des équipages disparus nîmois qui se déroule devant la chapelle de l'ex-BAN Nîmes-Garons avec la présence des chefs de corps du GSBD et du 503^{ème} Régiment du Train.

Il est à noter que l'assemblée générale de l'Amicale de fin novembre 2024 fêtera ses quarante ans d'existence où nous procéderons à des invitations.

I. AAM TCD Orage

Fichier en PJ1 séparée.

m. AAAN Bretagne

Nous sommes environ 220 adhérents à jour de cotisation pour 2024. Pour 2025 nous verrons lors de l'AG du 26 avril. Nous ne serons pas présents à l'AG des MDC.

n. Alizé Marine

Le CF(h) Philippe Conrad nous fournit une synthèse des activités et surtout le calendrier de participation de « notre ALH 59 ».

Fichier en PJ2 séparée

Le président clôture l'assemblée générale en rappelant le moment phare de l'année que sera pour les Marins du Ciel, le 100^{ème} anniversaire de la BAN Hyères, événement où plusieurs de nos associations seront présentes !



Les participants à l'AG des Marins du Ciel au musée de l'ANAMAN



Le VA Serge Bordarier lors de son exposé sur l'Aéronautique Navale